

Bonjour, suite au signalement d'un problème concernant un colis, voici la réponse que j'ai reçue :

Suite à la consultation de notre système d'information, nous n'avons pas réussi à localiser votre colis.

Nous vous invitons à vous présenter à un bureau de poste muni de votre preuve de dépôt. Le bureau de poste vous fournira une réponse immédiate. Si toutefois le bureau ne peut vous répondre, il enregistrera votre demande et la transférera aux services Clients concernés pour traitement. Le bureau de poste vous remettra un accusé de réception.

Habitant en Belgique et n'ayant pas la possibilité de me rendre facilement en France, je souhaiterais que l'on puisse traiter ce dossier à distance par e-mail.

Je peux envoyer le bordereau de dépôt par mail (scanné).

Merci de me dire qui contacter afin de résoudre ce souci rapidement.

Bien à vous